

DERNIERE HEURE

La protestation allemande contre l'occupation

Les mineurs ont fait grève une demi-heure et les industriels se sont déclarés soumis seulement aux lois allemandes

Berlin, 15. — On mande d'Essen au Vorwärts que les mineurs ont décidé de ne pas faire d'heures supplémentaires de travail dans les régions nouvellement occupées. Une autre dépêche de Duisbourg annonce que la grève de protestation d'une demi-heure a eu lieu ce matin dans toute la région nouvellement occupée.

Le refus formel des industriels du Reich

Londres, 15. — On mande de Berlin : Au cours de la conférence qui s'est tenue à Essen entre les autorités françaises et les représentants de l'Association des propriétaires des mines, un document contenant un ordre de la part des autorités militaires françaises de reprendre les livraisons de charbon fut remis à chaque représentant.

M. Thyssen, au nom des représentants allemands, déclara qu'il ne pouvait pas obéir à cet ordre ajoutant : « Nous sommes allemands et soumis seulement aux lois allemandes ». Le Président de la Commission française a alors déclaré la conférence terminée.

La France aura recours à la réquisition

Paris, 15. — Le Président du Conseil et ses collaborateurs ont étudié les mesures qu'il convenait de prendre sans tarder. Il a été décidé que, si les propriétaires de mines ne modifiaient pas leur attitude, on aurait recours à la réquisition pour es

A Bochum, la troupe a tiré et il y a plusieurs victimes

Des milliers de personnes ont manifesté devant la résidence du général français

Essen, 15. — Ce soir, à eu lieu à Bochum, une grande manifestation politique. Une foule de plusieurs milliers de personnes a défilé devant l'Hôtel de Ville, où le général français est provisoirement logé et a annoncé le « Deutschland über Alles » et d'autres chants patriotiques, proclamant la République allemande. Plus la foule a organisé un cortège à travers les rues de la ville.

Une section de la jeunesse communiste a acclamé la 3e Internationale et la jeunesse communiste française.

La police n'a pas pu se faire obéir. Vers 8 heures, une collision s'est produite à la gare avec les troupes françaises. Les troupes ont tiré.

Il y a un tué et plusieurs blessés.

Pas de confirmation officielle

Paris, 15. — Dans les milieux officiels de Paris, on déclare ne pas avoir eu connaissance, autrement que par la dépêche de l'Agence Wolf, d'une collision qui se serait produite à Bochum entre les troupes françaises et des manifestants.

L'avance continue

Les troupes françaises aperçoivent Dortmund

La 40e division d'infanterie, dont les premières unités ont débarqué à Kattingen, le 11 heures, s'est portée cet après-midi sur Wehran ; de là, elle s'est avancée dans la région de Nitten, d'où elle voit sur ses flancs les faubourgs de Dortmund et peut surveiller la ville.

Les troupes ont ainsi atteint la ligne de la zone neutre de 50 kilomètres dans laquelle l'Allemagne, d'après le traité de Versailles, n'a pas le droit d'avoir des troupes.

L'effet de l'occupation en Angleterre

Elle reçoit d'énormes commandes de charbon de l'étranger

Londres, 15. — L'occupation progressive de la Ruhr crée sur le marché anglais des charbons une effervescence inaccoutumée. Les commandes qui affluent de France, d'Allemagne et d'Amérique sont maintenant si considérables que les propriétaires de mines envisagent le retour au système de la journée de huit heures, qui se substituerait au

Et quels yeux légers !... Quelles lèvres amincies, rentrées, disparues, qui se crispent dans l'effort assésin !... Et quelle tension anormale de tous ses muscles en vue de frapper, et pour détruire !

Il détourne son regard. Il avait peur de lui-même et murmure : — C'est affreux !

Puis, il considéra un instant la paume de sa main droite. Les deux petites plaques se séchaient sous la transparence du laffelas...

Il brilla les deux photos. Mais celles-ci brûlées, il en restait d'autres. Les autres détruites, sans cesse il en renouait, tant que les clichés existaient. Il y avait là, chez Rudeberg, quelque part, une source d'angoisse qui le faisait partir, au travail, avec un air empoisonné et jamais il ne touchait le bénéfice de son crime...

— Et sans retard, sans retard, avant que ses précautions soient prises... ou bien...

Oui, une crainte autre que celle-là... une crainte qu'il avait vu passer sur les rides traits de bêcheur... le regarda. Rudeberg, au lit et à mesure de l'enquête, des débats, de la cour d'assises, ne se représentait pas ? Ne se ravivait-il pas ? Ne voudrait-il pas, dans l'effroi soulevé en lui par un geste de protestation, intervenir au procès ?

Du reste, qu'il intervienne ou non, ces photos, ces clichés, seront des preuves accablantes et tant qu'ils existeront la vie de Corradin sera un enfer.

Il n'hésita pas. Son parti lui pris. Il allait tenter sa chance.

Un quart d'heure après, il était à rôder autour de la cabane... et sa chance le favorisait.

Il n'y entendit aucun bruit, si ce n'était un mouvement. Il se hasarda à cogner

Morts étranges Crimes, peut-être

On a trouvé un conducteur pendu à sa voiture

Chartres, 15. — Au lieu dit des Quatre Routes, à Bethonvilliers, M. Fonthier, trouvé dans un champ une voiture appartenant à M. Roussard, négociant en vins à Nogent-le-Roi. Près de cette voiture renversée, gisaient les deux chevaux, l'un tué, l'autre blessé. M. Fonthier crut tout d'abord à un accident, mais il découvrit pendu à une roue le conducteur, Paul Métivier, 53 ans, qui avait, nouée autour de son cou, à l'aide d'un noué charretier, une corde destinée à soutenir le chargement. Dans sa sacoche, la recette était intacte.

Le cadavre d'un jeune homme gisait dans un jardin

Paris, 15. — M. Robert Artaud, avait coutume de venir voir de temps en temps son oncle, qui demeure 20, cour Rogot, à Saint-Denis.

Or, l'autre matin, en pénétrant dans son jardin, M. Charbonnier, 18, rue Fontaine, à Saint-Denis, a trouvé le corps du malheureux Robert Artaud.

Celui-ci portait une blessure à la tempe droite, paraissant être faite avec un revolver. On n'a d'ailleurs pas retrouvé l'arme.

C. mment M. Robert Artaud est-il venu dans le jardin de M. Charbonnier ? S'est-il suicidé ? A-t-il été tué ?

Autant de mystères que la police cherche à élucider.

On a repêché dans la Seine le corps d'une inconnue

Paris, 15. — Le matin on a repêché dans la Seine, au lieu dit « la Ponce à Feu », le corps d'une femme âgée de 30 ans environ, taille 1 m. 69, cheveux châtrés, corpulence moyenne. Le corps, ayant séjourné 15 jours dans l'eau, portait des traces suspectes et a été envoyé à la Morgue.

Marty, conseiller municipal de Calonne-Ricourt

Dimanche 14 Janvier, les électeurs de Calonne-Ricourt étaient appelés à désigner 7 nouveaux conseillers.

Le parti communiste seul présentait une liste de candidats en tête de laquelle figuraient André Marty.

Les résultats de cette élection furent les suivants : Marty obtint 382 voix. Le chiffre des inscrits étant de 1382 et celui des votants de 440, Marty fut élu.

Il y a eu ballottage pour les six autres candidats : Bouquet Louis, Martinache Gabriel, Desgardins Eugène, Michaux Alexandre, Nestoute Eugène et Leval Charles, qui furent élus.

EN DEUX LIGNES

Paris. — M. Millerand a reçu une délég. de l'Union des Sociétés d'Education physique. St-Etienne. — Le Congrès de la Féd. Comm. a confirmé l'él. de Ferd. Faure et Ernest Lafont. Bourges. — Le s'ide-car monté par les frères Marchand a capoté. Un tué, un blessé.

Un champion de 15 ans

Sydney, 14. — Un jeune homme de 15 ans, nommé Charlton, qui s'est déjà distingué comme nageur émérite, a gagné samedi le Championnat du Cent Mille des Nouvelles-Galles du Sud, couvrant la distance en 11 minutes 30 secondes, battant ainsi le record du monde par 10 secondes.

Boxe

Est-ce le dernier mot sur le match Carpentier-Siki ?

Paris, 15. — Le Conseil de la Fédération Française de Boxe s'est réuni, hier, à Paris. Il a approuvé les conclusions de sa commission d'enquête et déclaré, en conséquence, que le match Carpentier-Siki, qui avait eu lieu, le 24 septembre, au Vélodrome de Buffalo, n'avait été précédé d'aucune convention particulière, qu'il avait été sincèrement disputé et que par suite le résultat était régulièrement acquis.

La Fédération considère, pour sa part, les incidents soulevés comme clos.

Une Grève des Mineurs Américains s'annonce

ELLE COMMENCERAIT LE 1er AVRIL

New-York, 15. — On appréhende une nouvelle grève des charbonniers pour le 1er avril prochain.

Le New-York-Times rapporte que la commission du charbon des Etats-Unis croit pouvoir aboutir à un accord.

La Chambre a discuté la loi de Finances

Les salaires seront imposés au dessus de 5.000 et de 6.000 fr.

La Chambre a poursuivi hier la discussion de la loi des finances.

Une longue discussion s'engagea au sujet de l'article 9 qui détermine les sommes à partir desquelles sont imposés les salaires et les pensions.

M. DURAFOUR, puis Ernest LAFONT critiquèrent vivement l'impôt sur les salaires et surtout la façon dont il est appliqué.

VINCENI-AURIOL prit la défense des ouvriers, employés et fonctionnaires qui sont frappés par l'impôt sur les salaires et par l'impôt indirect d'autant plus inique qu'il est proportionnel aux charges, notamment au nombre d'enfants.

La première partie de l'article 2 fut adoptée. Elle stipule qu'est imposable à 6 % la partie du montant annuel dépassant la somme de 5.000 francs pour les pensions et rentes viagères constituées par versements périodiques, 1.000 francs pour les rentes viagères constituées par versement d'un capital ; 5.000 francs pour les traitements et salaires dans les communes de moins de 50.000 habitants ; 6.000 francs dans les communes de plus de 50.000 habitants ; 7.000 francs à Paris.

Ces déductions seront augmentées d'une somme de 1.000 francs par enfant au-dessous de 16 ans.

Sont exemptés de l'impôt, les pensions servies en vertu de la loi du 31 mars 1915, ainsi que les allocations versées par les employeurs.

Les communes où les loyers d'habitation, ainsi que les douze denrées de première nécessité, telles qu'elles ont été énumérées dans le décret du 13 octobre 1920, atteignent le même prix que dans les villes bénéficiant d'une exemption à la base plus élevée, peuvent, sur demande du Conseil municipal, adressée au préfet, être assimilées aux dites villes.

La suite de la discussion a été renvoyée à ce matin.

Un halluinois assassin vient de se suicider

Il avait tué une femme il y a six ans

Bruxelles, 15. — (De notre corresp. part.) — Aujourd'hui, un jeune Edmond S..., âgé de 47 ans, originaire d'Halluin, s'est suicidé en se tirant deux balles dans la tête.

Cet individu habitait avec son amant un logement rue Gallix, à Schaerbeek.

Une enquête de la police bruxelloise révèle que le désemparé n'était autre qu'un assassin recherché depuis six ans pour avoir abattu une femme à coups de revolver.

Le temps d'aujourd'hui

Temps couvert. Vents du nord-ouest. Ciel nuageux la nuit, se couvrant, avec chute de neige ou pluie. Température minimum : 1°.

La Journée Sportive

Football-Association

Résultats des matches JEUNESSE SPORTIVE LILLOISE J. S. L. (2) bat R. C. M. (2) par 7 buts à 1.

ASSOCIATION SPORTIVE HELLEMOISE Championnat Deuxième Division A. S. H. (1) bat A. S. Lilloise (1) par 6 buts à 1.

A. S. H. (3) bat le Foyer Lillois par 4 buts à 2. A. S. H. (4) bat le S.C. Fivois par 8 buts à 0.

ETOILE-CLUB LILLOIS. — Résultats des matches : Championnat 2e division U. S. F. (1) bat E. C. Lilloise (1) par 1 but à 0. Excellent arbitrage de M. Dubiez.

Mécat amical : Biéko (3) bat O. Maroq (3) par 6 buts à 0.

E. C. L. (2) demande matches pour les 22, 29 janvier et mois de février.

Répondre au secrétaire de l'Étoile, 10, Square du Hampeuseau, Lille.

CARABINIERS LILLOIS. — La 1re équipe bat l'Association Sportive des P. T. (1) par 2 à 0 ; la 2e équipe bat le Football-Club de Marquette (4) par 1 à 0.

Basket-Ball

A. C. Orat de Roubaix 0 bat O. L. (1) par 22 p. à 11.

A. C. O. R. (3) bat O. L. (2) par 18 à 3. O. L. (1) bat A. C. O. R. (1) par 9 à 8.

R. C. R. (3) bat O. L. (4) par 11 à 7. O. L. (2) et J. C. A. M., match remis à huitaine.

CARABINIERS LILLOIS. — La 1re équipe est battue par le Foyer Lillois (1) par 55 à 1.

M. de Lasteyrie tient la loi de Finances

Il insiste pour le vote intégral de son projet

Paris, 15. — Une délégation du groupe de l'Entente républicaine démocratique composée de MM. Arago, Isaac, Bellef, de Tinguy, du Pouët, Chassaing-Guyon, G., s'est rendue ce matin au ministère des Finances et a eu une entrevue avec M. de Lasteyrie.

La délégation a exprimé au ministre l'opinion du groupe sur le projet gouvernemental portant établissement d'un double décime additionnel.

Elle a demandé qu'un certain nombre de dispositions de ce projet fussent modifiées.

M. de Lasteyrie a répondu qu'il désirait avant tout obtenir l'équilibre budgétaire et que les suggestions du groupe sur le vote allaient à l'encontre de ce résultat.

Il a insisté sur le vote intégral de son projet.

La délégation a déclaré, avant de se retirer qu'elle l'examinerait de nouveau attentivement.

En Grèce, ils ont mieux

ou pire - que les décimes

Athènes, 15. — Un décret-loi ordonne que presque toutes les taxes seront doublées.

La catastrophe du «Colombus»

C'est à la suite d'une panne que l'appareil tomba en mer

Nous avons relaté hier le terrible accident qui se produisit au large d'un peu de distance de la Havane.

Le correspondant du « Times » à New-York, donne quelques détails sur cet accident.

L'appareil ne volait qu'à une hauteur de 90 mètres lorsqu'une panne du moteur se produisit soudain et l'aéronef fut précipité dans les flots, à 30 kilomètres seulement de sa destination. Deux enfants qui se trouvaient à bord furent tués sur le coup.

Leur père, M. Atkins et leur gouvernante, miss Macdonald, furent happés et engloutis par une énorme vague.

A la Cour d'Assises du Nord

La première session de 1923 de la Cour d'Assises du Nord s'est ouverte hier, au Palais de Justice de Douai, sous la présidence de M. Lévy, ancien procureur général.

Les affaires de grande importance sont au rôle.

Une servante de Thun avait tué son enfant

Laure Rivière, âgée de 25 ans, servante à Thun, est accusée d'avoir tué son enfant.

Un trio de chenapans dévalisa un magasin de Dunkerque

Les accusés sont : Patin Fernand, 23 ans, chauffeur-mécanicien à Dunkerque ; Poultrier Jules, 24 ans, marchand à St-Pol-sur-Mer ; Van de Velde Joseph, 18 ans, marinier à Dunkerque.

Ces individus passèrent la soirée du 8 juillet 1922, à l'Éldorado, de Dunkerque. A la sortie du spectacle, ils décidèrent, sur la proposition de Van de Velde, d'aller à Poultrier, sur la route de Poultrier, dit Van de Velde, d'aller commettre un vol au magasin de confections « L'Impassable » rue du Président Wilson, appartenant à M. Goujon et géré par une demoiselle Legrand.

Arrivés à ce magasin, vers 2 heures du matin, l'un d'eux, Poultrier, d'après la déclaration de son cadavre, s'empare de la porte et enfonce d'un coup d'épaule cette porte encore fermée à clef.

D'après Patin et Poultrier, la porte aurait été préalablement ouverte par Van de Velde. Les trois individus se précipitent dans le magasin et un peu au hasard, s'emparent de tous les vêtements qu'ils purent porter ; ils dérobèrent notamment 50 pantalons de toile bleue, une douzaine de pantalons en drap, 45 boutons à toiles, 5 gabelines, 7 pantalons divers, 3 complets, etc...

Tous les trois portèrent les marchandises ainsi soustraites chez Poultrier, à Saint-Pol-sur-Mer.

D'après Van de Velde, Poultrier était, au moment du vol, porteur d'un revolver dont il s'était servi, quelques instants avant pour tuer plusieurs balles sur un bateau amarré au canal de Bergues.

Le vol est estimé à 2.400 francs. Les accusés reconnaissent les faits. Les renseignements fournis sur chacun d'eux sont mauvais. Poultrier a déjà encouru quatre condamnations, dont trois pour vol.

Fernand Patin est condamné à 3 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour, défendeur, M. Vanhovek.

Jules Poultrier est condamné à 5 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour, défendeur, M. Pierre Wormser.

Joseph Van de Velde est condamné à 2 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour, défendeur, M. Escoffier.

Les perquisitions continuent chez les militants communistes

La levée de l'immunité parlementaire de Cachin sera probablement décidée

Paris, 15. — La commission désignée pour statuer sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de Marcel Cachin, a tenu aujourd'hui à 2 heures 30, sous la présidence de M. Edouard Ignace, une seconde séance.

Elle a entendu la lecture du rapport de M. Laittinger, favorable à cette mesure.

Après discussion, elle a adopté ce rapport unanime.

Le rapport Laittinger sera discuté jeudi

La Commission chargée d'examiner la demande de levée d'immunité parlementaire de Marcel Cachin a proposé d'accorder l'autorisation de l'application de cette mesure mais sans se prononcer à fond.

Le rapport de M. Laittinger ne viendra en discussion que jeudi.

Puisieurs documents ont été saisis chez un dactylo de la C. G. T. U.

Paris, 15. — En vertu d'un mandat de perquisition de M. Joussein, juge d'instruction, M. Faraiou, commissaire à la direction de la police judiciaire, s'est rendu ce matin au domicile de Mme Chantier, âgée de 27 ans, demeurant 2, rue Bolivar, dactylographe à la C. G. T. U.

Le magistrat y a saisi plusieurs documents.

Hueber a été écroué

Paris, 15. — M. Joussein, juge d'instruction, a interrogé ce matin M. Charles Hueber arrêté à Strasbourg, comme président d'une organisation communiste et amené cette nuit à Paris.

M. Hueber a choisi comme défenseur M. Ernest Lfont.

L'inculpé a été écroué à la prison de la Santé.

Les Français sont en péril à Memel

Les francs-tireurs lithuaniens les attaquent constamment

Berlin, 15. — On mande de Memel à l'Agence Wolf : Vers midi, une troupe d'environ trente francs-tireurs lithuaniens, armés de fusils et de mitrailleuses, a pénétré dans le centre de la ville en passant par le grand pont.

Les francs-tireurs ont occupé le pont de la Bourse pour laisser passer le gros des francs-tireurs lithuaniens qui arrivaient.

Le bâtiment du haut-commissariat français a été également occupé par les francs-tireurs, qui ont hissé le drapeau blanc.

Les fusillades ont cessé pour le moment.

Memel serait prise et il y aurait des morts et des blessés

Berlin, 15. — On mande de Memel : L'attaque générale des francs-tireurs lithuaniens contre Memel a commencé cette nuit et dure jusqu'à présent. Althoff et la partie sud de la ville de Memel ont été occupées ce matin. Des deux côtés, il y a eu quelques morts et quelques blessés. Les navires alliés attendus à Memel n'étaient pas encore arrivés dans le courant de la matinée.

Une autre dépêche annonce que toute la ville est entre les mains des lithuaniens et que des pourparlers ont été engagés entre le commandement français et le commandement lithuanien.

L'Angleterre va payer sa dette aux Etats-Unis

On annonce officiellement, à la Maison Blanche, que le président Harding croit que le congrès consentira à voter un projet de loi autorisant le règlement final de la dette britannique envers les Etats-Unis.

Le président Harding a maintenant l'intention de se rendre lui-même au congrès et de recommander l'adoption d'un projet de loi homologuant la décision prise par la commission de consolidation de la dette.

Un congrès des Commissaires de police, à Douai

Un Congrès professionnel de commissaires de police s'est réuni lundi à Douai pour examiner l'incident survenu à Amiens entre un commissaire de police et un professeur de Lycée. Les commissaires ont décidé d'exercer une action commune pour obtenir la révision de la sanction prise contre leur collègue et pour obtenir une nouvelle enquête avec confrontation dans cette affaire. Cet après-midi, un secrétaire de commissaire qui avait voulu conduire le professeur au poste a comparu devant le Conseil d'Enquête.

La Maison du Mystère

GRAND ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR PAR JULES MARY

Adapté à l'écran par la firme ECLIPSE

PREMIERE PARTIE A l'étang du Pré-Noir

En passant, Sarrebois avisa la rive enjambée du treillage et plongea son regard. Le soleil de midi y tombait, d'aplomb. On y aurait vu quelques insectes trotinant dans les ruines.

Rien, dit-il... C'est une sorcière... Il s'y ferait pincer.

Les gens s'éloignent, traquant la bête par les sentiers, dans les fourrés.

Le soir, lui n'avait rien trouvé. Des dépêches s'élançaient, partout. Et dans toute la forêt de Compiègne et celle de Laigue, une surveillance rigoureuse fut organisée.

Après ces secousses, la fabrique fermée les travaux suspendus, les Basses-Bruyères semblèrent s'endorment dans la paix. C'était le pays du tombeau, ceux qui étaient le maréchal, à se disperser, paraissent à voix basse ou échappaient seulement des regards effrayés.

Corradin n'avait pas voulu quitter Régine.

Il réfléchissait.

L'instinct du mal lui disait que la jeune

biens loin dans la forêt... caché peut-être dans les environs... Mais la faim l'obligeait à une imprudence... A moins qu'il ne soit ravitaillé... Et par qui, si ce n'est par sa femme ? Dans la journée ? Impossible, elle n'oserait... En outre, elle ne sort pas. Voici deux nuits que je ne dors pas et que je la surveille... Et personne non plus n'est sorti de nuit du château... pas plus Régine qu'aucun des domestiques qu'elle aurait pu mettre dans la confidence... Où ? Comment ? Quel complice ?

Deux, trois, quatre jours s'écoulaient... La surveillance commençait à se relâcher. Il venait peu à peu à tout le monde la certitude que Julien avait réussi à quitter le pays.

Christiane, seule, n'avait rien changé à ses habitudes. Elle soignait sa poupée l'habillait, la déshabillait, faisait avec elle la dinette, la promenait dans sa voiture, ou elle la couchait avec des tendresses maitrisées. Or, personne ne fit le remarque qu'elle ne quittait plus sa chambre.

La gouvernante était régulièrement retenue par Régine. L'enfant sortait seule. Oh ! elle n'allait pas loin. Elle suivait avec sa fille à la longue de la charnière et s'arrêtait au banc de pierre. Mais, au bout de quelques instants, elle se bécotaient les atours de ses beaux yeux clairs, intelligents, où ne se lisait aucun effort, puis, sûre de la solitude, elle poussait sa voiture et sa poupée jusqu'au puits et, retirant prestement des paquets de sous les couvertures, elle les faisait basculer dans le trou et se penchait pour écouter leur chute dans le gouffre.

C'était du pain, des fruits, des tranches de viande froide... Partout des... dit une bouteille emmitouflée de chiffons, à l'aide d'une corde... et la bouteille filait ainsi, sans heurts, le long des parois, tenue

par de mignonnas mains qui obéissaient aux instructions maternelles...

Un soir, pourtant, n'en pouvant plus, elle osa dire :

— Mon papa, c'est moi... Courage, je l'ai mérité.

Elle hésita près de l'orifice, elle eut le jolo infini d'entendre :

— Mon gentil petit ange... Ma chérie... Mon adoré...

Ce soir-là elle pleurait en rentrant à la maison. Et, comme les gens s'inquiétaient, elle répondait qu'elle était triste « parce que sa fille était malade... »

Le même jour où Vitandriol, pour échapper à l'occupation, venait de s'évader. Or, Rudeberg, qui était et qui finalement avait pris son parti de ses remords, avait concilié son affaire de cartes postales, Corradin, vers le soir, rentra chez lui, dans l'éblouissement qu'il habitait à l'extrémit